

JOURNÉE NATIONALE DES PÔLES DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023

PLÉNIÈRE INSTITUTIONNELLE

THÉÂTRE DU CHAMP-AU-ROY (GUINGAMP - 22)



INTERVENTIONS

Mot d'accueil

BERTHE Thomas - Adjoint à la Culture - Ville de Guingamp

MALINAS Damien - Coordinateur de l'INSEAC du CNAM

WOZNIAK Julie - Coordinatrice des Pôles de Ressources pour l'éducation Artistique et Culturelle

Interventions institutionnelles

CORBIN Noël - Délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle
Ministère de la Culture

GEFFRAY Edouard - Directeur Général de l'Enseignement Scolaire
Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

BROSSÉ Manuel - Chef de la Mission éducation artistique et culturelle - DGESCO
Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

AUDEBERT Vincent - Chef du bureau de la formation des personnels enseignants et d'éducation
DGESCO- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

JACQUOT-MARCHAND Isabelle - Cheffe du bureau des temps de la vie - DG2TDC
Ministère de la Culture

ETHIS Emmanuel - Directeur scientifique de l'INSEAC du CNAM, Vice-président du Haut Conseil de l'éducation Artistique et Culturelle, Recteur de la région académique Bretagne

Bonjour à toutes et à tous,

En tant qu'organisateur de cette journée, nous savons qui est dans la salle.

Mais je vais quand même m'assurer, parce que c'est assez remarquable, que chacun et chacune d'entre vous puisse le mesurer :

Nous avons l'Institut national supérieur de l'Éducation artistique et culturelle au complet, sous les gouvernances D'Emmanuel Ethis et de Damien Malinas, et toute son équipe.

Nous avons nos amis du ministère de la Culture, à commencer par mon homologue Isabelle Jacquot-Marchand, qui interviendra tout à l'heure et les conseillers EAC des directions régionales des affaires culturelles.

La quasi-totalité des porteurs de PREAC. Vous êtes près de 28 ou 30 présents aujourd'hui. Je vous remercie mille fois d'avoir répondu à ce rendez-vous important.

Nous avons mes chers Délégués Académiques à l'Action Culturelle. Ils sont 30 au total, 26 sont présents aujourd'hui, venus de régions voisines - Bretagne, Normandie, Poitou - et d'un petit peu plus loin, en Île-de-France par exemple. Et puis il y a ceux qui viennent de bien plus loin ou même d'outre-mer. Je voudrais particulièrement saluer et remercier leur présence, Carlos, Isabelle, Delphine, Camille ou Aurélien, qui viennent des Antilles ou de l'océan Indien, pour partager cette journée avec nous, ni plus ni moins que les autres, mais malgré tout saluer leur présence aujourd'hui.

Les étudiants formés par l'équipe de l'Inseac, pour qui c'est essentiel de vivre pleinement à nos côtés cette journée.

Et puis, bien évidemment, je n'oublierai pas deux entités absolument essentielles :

Les directeurs d'écoles académique de la formation continue - vous êtes 6 ou 7 présents aujourd'hui, avec votre responsable national, mon collègue Vincent Audebert chef du bureau de la formation à la Dgesco.

Et mon équipe de la mission EAC. Nous sommes treize en tout, nous sommes treize à être présents pour ce rendez-vous incontournable.

Pour que la boucle soit bouclée et que tout l'ensemble des acteurs se sentent concernés, je saluerai également la présence de Gaëlle Bébin, secrétaire générale du haut conseil à l'EAC.

Quelques éléments de Contexte : Depuis 3 ans, au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, nous avons travaillé à faire évoluer considérablement le paysage éducatif en matière d'EAC.

- Avec l'ensemble des acteurs académiques, pleinement missionnés et investis sur les huit domaines de l'EAC, qui sont maintenant clairement définis sans chevauchement, sans doublon, avec des lignes directrices fortes (je vous invite à consulter les pages d'Éduscol)

- Avec notre Institut National supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle. (Je dis « notre » parce que nous en partageons les tutelles avec le ministère de la Culture et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) et ses trois missions régaliennes : la recherche, la formation et l'animation des réseaux (en lien direct avec ses deux missions incontournables précédentes).

- Par le renforcement des liens interministériels.

Je voudrais louer les propos tenus à l'instant par Noël Corbin et insister sur une chose très concrète : je ne veux pas que soit dit que les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture travaillent mal ou pas ensemble. C'est faux. Je l'affirme très clairement et je vais vous donner 3 exemples :

- Le premier, c'est la part collective du Pass culture. Quel chantier, quel enjeu, quel outil ! Pensez-vous vraiment que l'on aurait réussi à monter cela ensemble sans travailler efficacement ensemble ?

- Le deuxième, c'est l'institut national supérieur de l'EAC qui nous abrite aujourd'hui, qui nous accueille, et qui dorénavant endosse le rôle, notamment aujourd'hui, « d'épicentre de l'EAC » - qualifié ainsi par le président de la République.

- Le troisième, ce sont nos pôles de ressources en EAC.

Trois outils que nous avons construits ensemble avec le ministère de la culture. J'insiste beaucoup sur cette alchimie et ce travail au quotidien que nous portons ensemble, avec Noël Corbin et ses équipes, chaque jour, pour construire ensemble l'équipe de France de l'EAC, dont nous faisons tous partie ici-même.

3 axes : les outils, les moyens, la formation

Je ne reviens pas sur les moyens et les outils que nous avons développés, ni sur la nécessaire territorialisation de nos actions : les délégués académiques à l'action culturelle en sont bien évidemment les porteurs et avec eux, les trois autres réseaux que nous animons avec mon équipe à la direction générale de l'enseignement scolaire :

- Les référents académiques mémoire et citoyenneté pour la mémoire - laquelle au ministère de l'éducation nationale fait partie de l'EAC.
- Les référents académiques en éducation aux médias et à l'information - qui jouit des mêmes outils et moyens que tous les autres champs dits classiques de l'EAC, en tout cas dans notre ministère.
- Les correspondants académiques sciences et technologie pour la culture scientifique technique et industrielle. Il y a des PREAC en CSTI : la CSTI fait pleinement partie de l'EAC, comme notre ministre l'a rappelé dans sa conférence de presse de rentrée. (cf : p.100 du Dossier de Presse « Année scolaire 2023-2024 » téléchargeable sur le site du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse).

Le 3ème axe : la formation

La formation initiale, bien sûr, sur laquelle il y a un très gros travail à produire, qui n'est pas le sujet du jour) et la formation continue. Quelques exemples :

- Huit programmes de formation continue que nous avons bâtis ensemble, Vincent Audebert et son équipe, l'année dernière. Ces plans de formation à travers lesquels désormais, systématiquement, et autant que de besoins avérés, nous convions nos partenaires culturels pour apporter également une dimension inter-catégorielle à ces formations, dans des lieux idoines (en livre lecture, en cinéma, etc.).

D'autres tout autant ambitieux sont programmés sur cette année 2023-2024 qui s'ouvre.

- l'Inseac, avec ces différentes formations déclinées à l'échelle Bac+1, Bac+5, Bac+8, avec le souci de répondre aux besoins professionnels de notre territoire.

- Nos pôles de ressources pour l' EAC. Vous constaterez d'ailleurs que dans l'acronyme PREAC

il n'y a pas le mot « formation ». Or nous savons tous ici que la mission essentielle des PREAC est la formation.

Les PREAC

Nos PREAC que nous avons depuis deux ans, avec le ministère de la Culture, travaillés à restituer dans le paysage national institutionnel de la formation.

Les ministères en assurent le pilotage national à double échelle : à la fois en centrale, c'est le sens du travail que nous conduisons avec Isabelle Jacquot-Marchand, et également en territoires, comme l'a rappelé notre directeur général à l'instant, avec notamment les délégués académiques et l'action culturelle et, dès aujourd'hui, et demain encore davantage, les directeurs des écoles académiques de la formation continue (pour ce qui concerne le MENJ)

Depuis 2020, à l'heure où nous avons rédigé les conventions de gestion de l'institut national supérieur de l'EAC, nous avons déjà prévu de confier à l'INSEAC la coordination nationale des PREAC.

Ce séminaire national qui nous réunit aujourd'hui en est LA manifestation la plus évidente, la plus visible, la plus nécessaire aussi sans doute.

Nous avons maintenu l'appel à projets de nos pôles de ressources, dont les déclinaisons ont été retravaillées pour l'année 22-23, et sont pleinement applicables à présent sur cette année 2023-2024.

Vous y avez participé, vous avez été salué par la commission, vous êtes là à présent aujourd'hui et c'est le sens de l'histoire que nous souhaitons écrire avec vous.

J'ai parlé du pilotage territorial avec, pour le ministère de l'Éducation nationale, les délégués académiques à l'action culturelle en lien avec les écoles académiques de la formation continue. Plus généralement, faire des PREAC un outil de formation pleinement reconnu au sein de notre ministère, à l'échelle territoriale.

Enfin, en 2022-2023, le 19 octobre 2022, nous avons monté un plan national de formation sur le dispositif PREAC pour partager avec vous les attendus, les enjeux, les besoins, pour situer cet outil absolument indispensable en écho aux priorités énoncées par nos ministres respectifs, et répondant aux besoins du terrain.

Nous sommes tous ensemble réunis pour conduire ces pôles de ressources sur le chemin du partage et de l'émancipation. Damien Malinas a rappelé tout à l'heure le slogan qui régit l'Inseac « Briser des murs et ériger des ponts » que je trouve remarquable. Je m'inscris pleinement dans cette philosophie, d'ailleurs rappelée largement par Noël Corbin à l'instant.

On ne disposera jamais assez de trop d'outils de formation continue en EAC. Ensemble il nous faut savoir conjuguer les expertises et les besoins. Le sens des rencontres comme celles d'aujourd'hui c'est de faire se rencontrer les besoins avérés, les priorités ministérielles et les expertises que vous détenez sur le terrain.

Ainsi, je voudrais avant tout remercier l'Inseac de nous permettre de nous réunir à Guingamp. L'Inseac, épicerie de l'EAC mais aussi outil commun à nous tous, outil commun partagé POUR nous tous, outil de l'éducation artistique et culturelle, dont chacun et chacune d'entre nous doit pouvoir se servir aujourd'hui.

C'est le sens de cette rencontre ici au théâtre du Champ au Roy, à l'Inseac cet après-midi. C'est fondamental.

J'ai porté mon propos, c'est le sens de ma fonction, sur le rôle de la direction générale de l'enseignement scolaire et de la mission EAC. Cependant, nous portons avec le ministère de la culture un seul et même projet pour les PREAC : celui d'une formation continue à destination

de formateurs, pour un public inter catégoriel. La déclinaison d'après, ne l'oublions jamais, notre seule boussole, notre cap : c'est l'élève.

Chaque élève de France, comme l'a rappelé le directeur général et comme l'a rappelé le ministre en conférence de presse de rentrée le 30 août dernier, de la maternelle à la terminale, doit pouvoir vivre la culture sous toute forme au moins une fois chaque année. Pour cela il faut qu'il ait auprès de lui des professeurs qui soient formés. Le professeur en question doit donc pouvoir bénéficier d'une formation dispensée par des formateurs eux-mêmes formés. C'est le sens des PREAC.

Nous allons poursuivre cet appel à la mobilisation et à ce partage. C'est la philosophie qui m'habite pleinement en cette journée.

J'imaginai cette rencontre depuis 2 ans et demi maintenant : je suis heureux de vous voir tous réunis aujourd'hui. Sans doute va-t-il y avoir beaucoup de questions, des interrogations, des ambitions. Tout ça est fort légitime et nous y répondrons. C'est le sens de cette matinée et c'est le propos fédérateur et bienveillant que j'avais envie de porter avec vous aujourd'hui.

Je vous remercie

Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les représentants du ministère de la Culture,
Mesdames et Messieurs chères et chers collègues de l'Éducation nationale.

J'ai beaucoup de plaisir à venir parler en cette rentrée de la formation en lien avec les PREAC et j'aimerais vous rappeler en premier lieu l'ambition très forte de notre ministère pour la formation de ses professeurs.

Cette ambition est double :

- la formation est un levier important pour nous en termes d'attractivité pour nos métiers, en termes d'accompagnement des parcours et de l'évolution professionnelle des différents personnels,
- la formation est un levier majeur pour améliorer la performance de notre système éducatif et ainsi améliorer la réussite de nos élèves.

Cette ambition se traduit par la mise en place d'un schéma directeur de la formation continue, valable pour 3 ans. Le dernier a été élaboré en 2022 : il est donc valable de 2022 à 2025 et porte des ambitions très nettes de format de modalités et de réalisation de la formation continue. Il définit un certain nombre de priorités de formation.

L'éducation artistique et culturelle tient une place importante dans ce schéma directeur. Il faut savoir que l'EAC correspond à un effort de formation très important dans le 1er comme dans le 2nd degré. Il y a évidemment les savoirs fondamentaux, le développement des grands gestes professionnels des enseignants, mais dans les 5 sujets majeurs de formation se trouve l'éducation artistique et culturelle.

L'ambition du ministère sur la formation continue se traduit par la mise en place des écoles académiques de la formation continue depuis janvier 2022, à la suite du Grenelle de l'éducation et de son engagement numéro 12 qui vise à donner les moyens de développer une offre de formation renouvelée plus lisible, plus accessible, plus engageante, plus valorisante aussi, voire certifiante, pour tous les personnels.

L'idée c'est d'avoir une formation qui soit plus adaptée aux besoins individuels et aux besoins collectifs. Les académies se sont engagées au travers de leurs EAFC dans une transformation profonde de la formation. C'est un vrai défi pour les services que de pouvoir trouver les bons temps, les bons espaces, les bonnes modalités, pour développer quantitativement et qualitativement la formation.

Défi qui est à nouveau renouvelé en cette rentrée, en intégrant à présent que la formation doit préserver la continuité pédagogique et faire en sorte que le temps d'enseignement dû aux élèves soit préservé.

Les équipes travaillent d'arrache-pied depuis des mois à ce renouveau des programmes de formation et pour atteindre cette ambition, nous comptons sur la formation et la mise en réseau des différents acteurs de la formation :

- les directrices et les directeurs des écoles académiques de la formation continue
- les ingénieurs de formation
- et bien sûr, les formateurs.

C'est dans le cadre de cette formation, de cette professionnalisation des formateurs que j'aimerais parler des PREAC.

Nous voulons que la formation des formateurs soit inspirante et qu'elle puisse avoir un rayonnement maximal à l'échelle nationale.

Comment ça se traduit-il ?

La formation des formateurs, c'est l'occasion de porter de nouveaux sujets, de nouvelles démarches, peut-être aussi de nouvelles réalisations. C'est tout le sens des PREAC que de permettre l'actualisation des connaissances et la mutualisation des pratiques.

Mais je voudrais insister également sur un point : la formation des formateurs se doit aussi d'intégrer un temps qui pense le transfert de ces savoirs et de ces compétences, jusqu'au dernier mètre, au dernier centimètre dont on parlait tout à l'heure Edouard Geffray, c'est à dire jusqu'aux élèves. Un temps qui pense la formation des professeurs dans les différents territoires.

C'est dans cet objectif que nous avons travaillé, le bureau de la formation et la MEAC, à une organisation et une communication, un peu différente vers les académies pour les PREAC. Nous avons imaginé que le bureau de la formation puisse porter une communication auprès des différentes EAFC et puisse faciliter, au-delà de la communication, l'inscription et la participation des formateurs de toute la France à chacun des PREAC.

Pour cela, 15 places peuvent être réservées dans chacune des formations PREAC pour une ouverture aux autres académies, aux autres régions académiques.

Ainsi, nous engageons les comités de pilotages des PREAC à penser cette jauge pour d'autres académies et nous demandons aux EAFC de faire en sorte de dégager les moyens nécessaires pour financer les frais de déplacement induits par cette opération.

Cela parce que nous pensons que les PREAC peuvent contribuer à améliorer qualitativement la formation des formateurs et donc, in fine, la formation des professeurs et des élèves.

Pour réussir ce défi du rayonnement des PREAC auprès des différentes académies, quelques points de vigilance sont cependant nécessaires :

Premièrement, il faut envisager un changement dans l'élaboration des délégations académiques qui vont être invitées à se déplacer pour ces formations PREAC. Il semble important que les délégations académiques soient particulièrement pensées pour que ce soient les personnes les plus à même de favoriser le rayonnement des contenus des PREAC qui puissent participer et être donc envoyés par les différentes académies.

Cela implique un travail nécessaire de collaboration entre les corps d'inspection, les DAAC, les EAFC pour garantir la bonne composition de ces délégations académiques.

Nous veillerons, si les besoins s'en font sentir, à communiquer avec les PREAC pour assurer la présence de tout le monde, sinon à veiller à une équité dans la représentation interacadémique dans une région donnée.

Ensuite, il convient que les EAFC soient particulièrement en lien avec les structures organisatrices des PREAC.

Pour chaque PREAC, il y a des comités de pilotage qui réunissent, et c'est toute la richesse des PREAC, la Culture et l'éducation nationale. Les DAAC sont bien évidemment ici à la manœuvre pour l'éducation nationale, mais nous demandons que les EAFC puissent être associées au comité de pilotage des PREAC afin que le transfert soit totalement pensé :

- en amont, dès la conception de l'événement,
- pendant, en imaginant des temps au cours de l'événement pour faciliter ensuite le transfert,
- en aval, en accompagnant pleinement la transmission des savoirs et des compétences.

L'expérience acquise par les EAFC en ingénierie de formation et les moyens dont elles disposent au niveau humain ou au niveau technique, peuvent faciliter la diversification des modalités de formation. Avec notamment l'utilisation des moyens numériques, pour des événements hybrides permettant de toucher un public encore plus large en amont, pendant ou en aval de l'événement, où le présentiel offre véritablement une dimension expérientielle et retrouve pleinement son sens.

C'est cette articulation qu'il serait bon d'imaginer en mêlant les compétences à la fois des structures de la culture, des DAAC et des EAFC.

On voit donc que le point clé c'est la collaboration des différents partenaires. Nous avons ainsi toute confiance dans cette opération, puisque l'on sait que le développement du partenariat c'est quelque part un peu l'ADN de l'EAC.

Je voudrais terminer en vous assurant que vous pouvez compter pleinement sur le bureau de la formation. Avec la MEAC, nous travaillons vraiment main dans la main sur ce dispositif, son accompagnement, la communication et la valorisation de tout votre travail auprès des différentes académies.

Je souhaite une très belle réussite aux PREAC, et je suis à votre disposition pour quelques questions autour de la formation, parce que je sais qu'en cette rentrée, un certain nombre se posent.

J'aimerais vraiment finir en en vous rassurant sur le fait la formation continue et que l'effort que nous menons ne fera que s'amplifier, même si nous allons devoir faire preuve de créativité pour relever tous les défis qui s'annoncent devant nous.

Merci beaucoup.

Un petit mot du côté du ministère de la Culture, pour recontextualiser, après cet éclairage sur la dimension liée à l'éducation nationale, les ambitions que porte aujourd'hui le ministère de la Culture autour de ce partenariat des PREAC, qui est historique.

Les évolutions qui ont lieu aujourd'hui, qui peuvent poser beaucoup de questions, sont moins une révolution qu'une façon de revisiter le parcours déjà riche et ancien des PREAC.

Le chantier que l'on a ouvert, et que l'on essaye de porter ensemble, revisite finalement des tensions, entre national et territorial, inter-catégoriel large ou resserré, qui existaient déjà entre les Pôles Nationaux de Ressources, tels qu'ils ont été créés en 2002, soit il y a plus de 20 ans, et les PREAC tels que recentrés par la circulaire de 2007.

Les PNR portaient déjà une dimension très nationale autour de la ressource et de la diffusion de l'Éducation Artistique et Culturelle, et visaient un inter-catégoriel large, en parlant de formation des enseignants, des acteurs du monde de la culture, des acteurs de la politique de la ville, des acteurs de la jeunesse, du sport...

En 2007, la circulaire PREAC a recentré leur rôle autour d'un partenariat de la Culture et de l'Éducation nationale, et dans un ancrage et un pilotage territorial très fort.

Tout cela correspond simplement à une histoire de construction de l'Éducation Artistique et Culturelle et à la nécessité de répondre à un impératif d'accès pour tous les enfants et les jeunes, partout sur le territoire, et sur tous les temps de vie.

Pour que les choses s'incarnent, pour qu'elles existent, pour qu'elles s'enrichissent d'expertise, il faut qu'elles soient ancrées quelque part, qu'elles soient portées très concrètement, à des endroits donnés, par des réseaux d'acteurs qui se connaissent et qui peuvent travailler ensemble.

Cela facilite également l'articulation de tous les temps de vie. Le temps de l'élève occupe beaucoup de place dans la vie des enfants et des jeunes, il tient une place importante, prépondérante, on l'a encore dit aujourd'hui. Mais il s'inscrit cependant dans un parcours plus global : l'élève est d'abord un enfant. Il vit avec sa famille dans un territoire, il a un ensemble de possibilités, de ressources et de temps qui vont s'articuler autour du temps scolaire.

Aujourd'hui, au ministère de la Culture, on pose cette question de façon globale : comment est-ce que l'on accompagne au mieux l'enfant dans toute la continuité de ces temps ? Évidemment, c'est un travail essentiel avec l'éducation nationale. Mais comment l'inscrit-on dans une réflexion plus large ?

La réflexion que l'on pose aujourd'hui sur l'enjeu des PREAC, à la fois au niveau territorial et national, c'est précisément la troisième étape du parcours : comment est-ce qu'on réussit cette synthèse de l'ancrage et de la diffusion ? Comment réussit-on ce travail conjoint pour s'adresser à l'enfant en respectant, les objectifs, les pratiques, les enjeux de chacun des professionnels qui sont autour de son accompagnement et sur des temps différents ?

L'articulation national/territorial

Nous avons effectivement besoin de cet ancrage dans le projet, dans l'action, dans ce qui s'invente tous les jours. Un vrai besoin d'animation de réseaux territoriaux riches permettant la formation, le développement de projets, la mise en réseau de tous les acteurs.

Mais pour que cette culture commune de l'EAC avance, progresse, qu'elle se diffuse à l'échelle nationale, il faut pouvoir reporter cette expérience de terrain en quelque chose de transférable,

de mutualisable, notamment à l'échelle des séminaires nationaux. Proposer une problématique qui permette de diffuser les bonnes pratiques et les expériences pour ne pas réinventer la même chose en parallèle, mais au contraire enrichir et se réappropriier ces expériences au niveau territorial. Il s'agit de mettre en place un cercle vertueux dans l'expérimentation, la diffusion et le réinvestissement des projets, et dans les façons de les mener. C'est un axe de travail essentiel que l'articulation du travail territorial des PREAC avec ce que peuvent être des séminaires nationaux.

La formation de formateurs

Au niveau de l'Éducation nationale, cela peut être assez clair de définir ce que c'est qu'un « formateur de formateurs ». Quand on élargit le champ des publics et qu'on l'applique à autres domaines : Qu'entend-on par-là?

Les acteurs sur le territoire, à l'échelle des projets qui se mènent au quotidien autour des enfants, sont extrêmement nombreux, et nous ne pouvons matériellement pas les former individuellement dans les PREAC.

Le rôle des PREAC c'est alors de questionner la manière de travailler avec des personnes qui par leur implication, leur travail, par les réseaux auxquels elles appartiennent, peuvent devenir relais, peuvent devenir « ressources » pour transférer cette expertise partagée et travaillée dans les PREAC. Cela implique d'accueillir et de former des personnes qui ne sont pas forcément néophytes en matière d' EAC, qui arrivent avec une expertise, un parcours, un discours à porter et qui sont à la recherche d'une façon d'enrichir, de développer, et de partager cette expertise. Cela doit être au cœur de nos préoccupations dans la façon dont on conçoit les espaces à la fois de formation et de ressources.

L'intercatégoriel

Pour accompagner l'enfant sur tous ses temps de vie, il faut s'appuyer sur un large réseau de professionnels variés appelés à travailler ensemble : artistes, professionnels de la culture, structures culturelles, enseignants, mais également professionnels de la petite enfance, de l'animation, du lien social... Pour avancer conjointement dans la même direction et avec le même objectif pour les enfants et les jeunes, il faut créer des espaces d'expertise partagés.

Il ne s'agit pas alors de superposer des objectifs de formation propres à chaque métier ou à chaque temporalité, mais de créer des espaces où, chacun arrive avec ses pratiques et ses objectifs, mais où, collectivement, on les travaille pour trouver l'endroit de l'articulation, du partenariat.

Cela implique parfois un déplacement de certaines de ces pratiques professionnelles. Cela bouscule. C'est un challenge de créer des espaces d'expertise partagés avec des personnes qui n'ont pas les mêmes pratiques au quotidien, pas les mêmes langages professionnels, pas les mêmes expériences, mais qui doivent pouvoir ressortir avec cette culture commune de l'éducation artistique et culturelle pour tous les enfants sur tous leurs temps de vie.

Ainsi, dès le départ, il nous faut penser cela dans la manière de concevoir formations et ressources, et la manière dont ils peuvent ensuite rayonner sur un territoire.

Les critères de qualité

Les PREAC, pour qu'ils jouent leur rôle sur leur territoire et au niveau national, pour qu'ils soient ce réseau qui porte une culture commune de l'EAC, doivent répondre aux besoins de la communauté des professionnels concernés.

C'est là tout l'enjeu d'une démarche qualité : pouvoir faire évoluer nos propositions pour qu'elles soient conformes aux besoins tels qu'ils sont exprimés. Avec toutefois une autre implication très concrète : la nécessité pour des professionnels hors éducation nationale de pouvoir faire prendre en charge leur formation.

Obtenir un rayonnement national à terme suppose de se donner la possibilité de rentrer dans des cycles de formation professionnelle continue qui permettent réellement la mobilité des professionnels sur tout le territoire.

Cela ne peut se faire que par étapes. La première étape, si l'on veut conforter ce paysage et ce réseau des PREAC, est cette démarche qualité.